

MOT DU MAIRE – 13 MARS 2020
COVID-19 : INFORMATIONS ET APPEL À LA SOLIDARITÉ COLLECTIVE

Mes très chères concitoyennes,
Mes très chers concitoyens,

La Direction de la santé publique du Québec a émis plusieurs directives hier dont je vous fais grâce; je suis persuadé que vous suivez les actualités tout comme nous.

Vous le savez, Saint-Camille est un milieu dynamique et vivant. Plusieurs événements se déroulent chaque semaine dans notre communauté et les occasions de rencontres sont nombreuses.

Ce matin, notre administration a rencontré ses partenaires, à savoir l'école Christ-Roi, le P'tit Bonheur, Destination Saint-Camille et les Concerts de la chapelle. D'un commun accord, **nous avons pris la décision de reporter à une date ultérieure TOUS les événements, publics ou privés, jusqu'au 29 mars inclusivement.** Prenez note que la bibliothèque sera aussi fermée et le bureau municipal sera ouvert aux citoyens sur rendez-vous seulement. Des informations complémentaires plus précises seront données par notre administration sur la page Facebook et de la Municipalité et chacune des organisations impliquées dans les prochaines heures.

Sachez que ces décisions ont été prises dans une volonté profonde de faire notre part collectivement pour la santé de notre monde et nous sommes conscients que cela bouscule et bouleverse nos habitudes de vies.

Le coronavirus qui se propage actuellement est plus contagieux que la grippe normale, il n'y a pas de vaccin connu pour le traiter et les risques de mortalité sont plus grands. Cela entraîne forcément une pression sur le système de santé du Québec, et les travailleuses et les travailleurs du réseau doivent continuer à assurer les services habituels, en plus de gérer la pandémie.

Il est évident que notre réalité rurale est différente de ce qui se passe à Montréal, en Europe ou ailleurs. Dans le contexte que je vous expliquais précédemment, j'en appelle à votre conscience collective élevée pour être solidaire de ceux et celles qui auront à nous soigner si nous ne prenons pas les mesures nécessaires pour éviter la propagation du COVID-19.

La situation évolue rapidement. Notre administration poursuivra sa vigilance dans les prochains jours ainsi que les prochaines semaines et nous serons en communication constante avec vous pour vous informer des plus récents développements.

D'ici là, nous vous invitons à revoir vos habitudes et de ne pas hésiter à tout de même encourager nos commerces locaux, comme l'Épicerie Sonia, la cantine Chez Gilles et le P'tit Bonheur en privilégiant, par exemple, les repas pour emporter. Notre administration évaluera en temps et lieu la possibilité de compenser les pertes financières encourues pendant cette période d'isolement social.

En terminant, je vous rappelle que la vie continue. Bref, ne cédon pas à la panique, faisons notre part et évitons simplement, chacun d'entre nous, de placer nos concitoyens et concitoyennes dans une situation qui pourrait être facilement évitée.

Philippe Pagé
Maire de la municipalité du canton de Saint-Camille